

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE **2011 – 2012**

L'année 2011-2012 a été une année marquante pour l'Association des juristes d'expression française du Nouveau-Brunswick (l'AJEFNB). En effet, plusieurs réalisations ont été possibles et plusieurs défis ont été surmontés. Deux dossiers d'une grande importance se sont imposés pendant la dernière année, soit la consultation nationale de Patrimoine canadien sur les langues officielles, y compris la question du renouvellement de la Feuille de route qui est la source de notre financement de base, ainsi que la révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick.

La qualité du travail et le dévouement remarquable de l'équipe administrative de l'AJEFNB a été indispensable à l'Association. Par conséquent, je me dois de remercier particulièrement Denise Surette, la responsable des services administratifs. Le titre de Denise reflète très peu son rôle au sein de l'Association; elle est une conseillère précieuse qui veille à ce qu'on maintienne le cap malgré les nombreux changements vécus. Nous la décrivons affectueusement comme étant notre perle rare. J'en profite également pour remercier notre nouvelle directrice générale, Lise Mazerolle, qui est entrée en poste au mois d'avril dernier. Lise est devenue une alliée qui s'assure de m'épauler au-delà de mes attentes. Son acharnement au travail, toujours vers l'atteinte de nos objectifs et de notre mission, est remarquable.

Je dois également saisir cette occasion pour remercier Serge Rousselle, le président sortant de l'AJEFNB. Serge a généreusement accepté de me conseiller et de m'épauler lors de la transition de mon rôle de trésorière vers la présidence. Son aide nous a été indispensable.

C'est avec plaisir que je vous présente un survol des principales réalisations et activités de l'AJEFNB durant l'année.

RÉALISATIONS DE L'ASSOCIATION

Consultation pancanadienne au sujet de la prochaine stratégie en matière de langues officielles menée par le ministre du Patrimoine canadien, James Moore : Feuille de route

Le Ministre Moore a enclenché des consultations publiques pancanadiennes au sujet des langues officielles et des perspectives d'avenir au Canada en mai dernier. Le renouvellement de la Feuille de route est un élément important pour l'avenir et le financement de l'AJEFNB. L'AJEFNB a été l'un des organismes acadiens invités à participer à la consultation du Sud-est qui s'est tenue à Dieppe le 22 mai 2012. J'ai donc eu l'occasion de présenter la position de l'AJEFNB sur cette question, à titre de présidente. En guise de réponse aux quatre questions posées lors des consultations

publiques initiées par le Ministre Moore, l'AJEFNB a déposé ses réponses en ligne et a également préparé un mémoire qui sera déposé bientôt.

Le renouvellement de la Feuille de route et la consultation pancanadienne au sujet des langues officielles au Canada signifient que les priorités de l'Association peuvent changer et par conséquent, le financement aussi. La Feuille de route est un outil important pour l'épanouissement et le développement des langues officielles au Canada car il permet à de nombreux organismes canadiens de remplir leur mission. Le financement de base de plusieurs organismes francophones, dont celui de l'AJEFNB, découle de la Feuille de route qui est en vigueur depuis cinq (5) ans et qui prend fin le 31 mars 2013. Nous n'avons aucune indication quant à son renouvellement. Le gouvernement fédéral continue d'affirmer que la promotion de l'accès à la justice dans les deux langues officielles est un objectif important. En fait, ce principe a été mentionné dans le budget fédéral et repris par le Ministre Moore lors de discours prononcés récemment. Malgré tout, dans ce climat de coupures financières, la plupart des organismes sont en attente de nouvelles.

L'AJEFNB, de même que les autres AJEF sous l'égide de la Fédération des associations de juristes d'expression française de common law (FAJEF), se penchent présentement sur les options possibles pour assurer le fonctionnement de leur organisme dans l'éventualité de compressions budgétaires importantes. Des rencontres et des discussions plénières ont eu lieu entre des organismes francophones et la collaboration et les échanges reliés à cette question persistent. Le Conseil d'administration de l'AJEFNB a également entamé une planification stratégique pour explorer différentes possibilités quant aux sources de revenus potentielles et quant aux projets futurs possibles advenant des compressions budgétaires drastiques.

1) Révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick

Pendant l'année écoulée et pour l'année à venir, l'AJEFNB continue à se pencher sur la question de la révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick (L.L.O.). L'Association participe activement au processus de révision de la L.L.O. Entre autres, le 19 juin 2012, l'AJEFNB et la SANB ont été invitées à comparaître devant le comité parlementaire pour la révision de la *Loi sur les langues officielles* pour faire connaître leur position. En tant que présidente de l'AJEFNB, j'ai eu la chance de participer à une présentation devant ce comité conjointement avec Serge Rousselle et Jean-Marie Nadeau, président de la SANB. Notre ami et expert-conseil en droits linguistiques, Serge Rousselle, a présenté un document de projet de modification de la *Loi sur les langues officielles* préparé par l'Observatoire international des droits linguistiques, la SANB et l'AJEFNB. Ce projet a été signé par tous les organismes membres du Forum de concertation et présenté au premier Ministre.

L'Association a également eu l'occasion de participer comme partenaire à une campagne de publicité de concert avec la SANB et l'Observatoire international des droits

linguistiques. La campagne a été lancée le 13 septembre 2012 lors d'une conférence de presse à laquelle j'ai assisté et représenté l'AJEFNB. L'AJEFNB a également déposé un mémoire lors des consultations publiques en ligne. Nous avons suivi de très près le déroulement de la consultation publique car c'est une question fondamentale pour la communauté francophone de notre province.

2) Le Bref

Notre bulletin d'information a été publié à quatre reprises pendant la dernière année. Les membres du Conseil d'administration ont choisi de présenter les personnes suivantes dans la rubrique *Profil d'un membre* :

1. M^e Julie Emond-McCarthy (décembre 2011);
2. Madame Lise Mazerolle comme nouvelle directrice générale (avril 2012);
3. l'Honorable Bernard Jean (juin 2012);
4. l'Honorable Brigitte Volpé (octobre 2012).

3) Programme de perfectionnement professionnel obligatoire (PPPO)

L'AJEFNB continue ses démarches et continue d'offrir sa coopération au Barreau du Nouveau-Brunswick dans ce dossier. Nous visons l'amélioration de la qualité et du nombre de formations offertes en français dans le cadre du PPPO. J'ai été invitée à titre de présidente à participer en juin dernier à une table ronde portant sur l'identification de solutions pour remédier au problème actuel. Tous s'entendent pour dire que la situation doit être améliorée. Cette table ronde était composée, entre autres, de représentants universitaires et de représentants du Barreau et de l'Association du Barreau canadien – section Nouveau-Brunswick.

4) Société de l'inclusion économique et sociale

L'année dernière, l'AJEFNB s'est joint à d'autres organismes acadiens, soit le Front commun pour la justice sociale et la SANB, pour déposer une plainte auprès du Commissaire aux langues officielles du Nouveau-Brunswick à l'égard de préoccupations quant aux services en français offerts en région par les réseaux d'inclusion communautaire. Ces réseaux relèvent de la Société de l'inclusion économique et sociale en vertu de la *Loi sur l'inclusion économique et sociale* adoptée par la province en 2010. Cette année, le Commissaire aux langues officielles a émis un rapport nous donnant raison. L'Association, de concert avec le Front commun pour la justice sociale et la SANB, continue ses pourparlers avec la Société de l'inclusion économique et sociale et surveillera de près l'implantation de mesures correctives par cet organisme.

5) Le bilinguisme des juges

L'Association a fait du lobbying pour promouvoir le bilinguisme des juges, notamment en appuyant le projet de loi C-232. Également, l'AJEFNB est intervenue auprès des ministres fédéral et provincial par le biais de rencontres et de lettres sur la question de nomination de juges bilingues. D'ailleurs, l'AJEFNB a été invitée par le Commissaire aux langues officielles du Canada à siéger à un comité consultatif national mis sur pied par le Commissaire qui mène présentement une étude concernant le bilinguisme des juges des cours supérieures.

6) Affichage commercial bilingue à Dieppe

L'AJEFNB a joint sa voix à celle de plusieurs autres organismes acadiens pour appuyer l'initiative de la ville de Dieppe pour l'adoption d'un arrêté municipal en matière d'affichage bilingue. À la suite du dépôt d'une poursuite entamée par une grande entreprise pour contester l'affichage bilingue, l'AJEFNB et la SANB ont obtenu le statut de co-intervenants pour faire valoir leur position dans la poursuite. Un règlement hors cour a été conclu et l'entreprise demanderesse s'est finalement soumise au règlement. Quelle belle réussite pour la communauté francophone !

7) Publication simultanée des jugements

Depuis plus d'une décennie, l'Association pilote ce dossier en revendiquant la publication simultanée dans les deux langues officielles des décisions importantes des tribunaux de notre province. L'Association est fière des progrès réalisés dans ce dossier durant la dernière année. Bien que le processus de publication simultanée des décisions ait été enclenché tout récemment, nous avons de bonnes raisons d'être optimistes. Le 30 octobre, nous avons reçu une lettre de la ministre Blais nous confirmant que le processus de mise en œuvre avait débuté en juin dernier. L'AJEFNB a l'intention de suivre de près le processus en cours afin de s'assurer que la qualité de la traduction des jugements ne soit pas compromise en raison de contraintes budgétaires. Il en reste que ce dossier a fait un grand pas de l'avant puisque nous avons eu confirmation qu'à l'heure actuelle, le nombre de décisions publiées simultanément dans les deux langues officielles a augmenté significativement depuis l'enclenchement du processus cet été. Cette avancée importante n'aurait pas été possible sans la persévérance de mes prédécesseurs et leur équipe. Je me dois aussi de les remercier sincèrement.

REPRÉSENTATIONS DE L'AJEFNB

Durant l'année 2011-2012, l'AJEFNB a été représentée dans différents forums. Voici un tableau des activités principales de l'Association :

Date	Activités	Lieu	Représentant
13 décembre 2011	Conférence de presse pour dépôt et signature du projet de loi sur la révision de la L.L.O.	Moncton	Julie Emond-McCarthy et Serge Rousselle
27-28 janvier 2012	Conseil d'Administration de la FAJEF	Winnipeg	Julie Emond-McCarthy
15 février 2012	Entrevue radio avec Radio-Canada	Moncton	Julie Emond-McCarthy
16 mars 2012	Rencontre avec Justice Canada	Ottawa	Julie Emond-McCarthy
17 mars 2012	Finale Tournoi provincial débats	Dieppe	Julie Emond-McCarthy
4 avril 2012	Rencontre avec la Ministre de la Justice Blais	Fredericton	Julie Emond-McCarthy Serge Rousselle et Lise Mazerolle
22 mai 2012	Consultations publiques du Ministre Moore	Dieppe	Julie Emond-McCarthy
24 mai 2012	Rencontre avec délégation de la France	Moncton	Julie Emond-McCarthy Lise Mazerolle
28 mai 2012	Entrevue avec le journal l'Étoile	Dieppe	Julie Emond-McCarthy
8 juin 2012	Forum de concertation des organismes acadiens	Campbellton	Lise Mazerolle
8 juin 2012	Table-ronde PPPO	Fredericton	Julie Emond-McCarthy
9 juin 2012	A.G.A. de la SANB	Campbellton	Julie Emond-McCarthy et Lise Mazerolle
13 juin 2012	Banquet d'admission du Barreau du N.-B.	Fredericton	Julie Emond-McCarthy et Lise Mazerolle
19 juin 2012	Comparution devant le comité parlementaire des langues officielles	Fredericton	Julie Emond-McCarthy et Serge Rousselle
14-16 août 2012	Conseil d'administration de la FAJEF et Conférence nationale de l'Association du Barreau canadien	Vancouver	Julie Emond-McCarthy
13 septembre 2012	Conférence de presse Révision L.L.O.	Dieppe	Julie Emond-McCarthy

20 septembre 2012	Rencontre Comité consultatif bilinguisme des juges des cours supérieures	Moncton	Julie Emond-McCarthy
29 octobre 2012	Rencontre avec CTTJ	Moncton	Julie Emond-McCarthy et Lise Mazerolle

PROJETS

L'AJEFNB complète actuellement la préparation de l'édition 2010 des *Règles de procédure du Nouveau-Brunswick* annotées. L'ouvrage sera publié au début de l'année 2013. Le travail d'édition et de mise en page continue. L'Association compte également diffuser son ouvrage *Guide juridique bilingue* dans les écoles. Nous comptons également l'offrir à nos membres. Le tout est prévu pour la fin de cette année. De même, notre ouvrage *Guide juridique pour les parents francophones* va de l'avant et sera bientôt à l'étape du graphisme et de l'impression. Un autre projet en cours est celui de *Cliquez Justice* qui est mené par l'AJEFO. Grâce à l'aide d'étudiants et de praticiens, l'Association participe à ce projet en validant et en adaptant pour le Nouveau-Brunswick des fiches d'information juridique. Ces fiches d'information juridique sont destinées au grand public. L'Association a aussi commencé à donner des *Sessions d'information* dans les polyvalentes francophones de la province. Au total, vingt-deux (22) sessions seront livrées d'ici la fin de l'hiver.

CONCLUSION

En terminant, je désire vous remercier de votre présence à cette assemblée générale annuelle.

Je désire également remercier chaleureusement tous les membres du Conseil d'administration de 2011-2012 car votre contribution et votre appui soutenu assurent le succès de nos activités et de nos projets. Le Conseil d'administration s'est réuni à quatre (4) reprises depuis la dernière assemblée générale annuelle : le 10 février 2012 (réunion par téléconférence), le 26 mai 2012 (réunion en personne à Moncton), le 22 septembre 2012 (réunion en personne à Moncton) et le 2 novembre 2012 (pré-AGA, réunion en personne à Tracadie-Sheila).

Je désire donc exprimer mon appréciation aux membres du Conseil d'administration de 2011-2012 :

- M^e **Euclide LeBouthillier**, Vice-président
- M^e **France Levesque**, Secrétaire-Trésorière
- M^e **Florian Arseneault**, représentant la région Chaleur;
- M^e **Mireille Saulnier**, représentant la région Péninsule acadienne;
- M^e **Tammy Moreau**, représentant la région Fredericton;
- M^e **Tina Lagacé-Rivard** représentant la région Victoria-Carleton;
- M^e **Chantal Landry**, représentant la région Restigouche;

- M^e **Mélanie Tremblay**, représentant la région Madawaska;
- M^e **Adèle Savoie**, représentant la région Westmorland;
- M^e **Isabelle Boudreau**, représentant la région Miramichi-Kent;
- M^e **Marie-France Albert**, représentant le corps professoral de la Faculté de droit; et
- Madame **Monica Plourde**, représentant les étudiantes et les étudiants de la Faculté de droit.

En conclusion, je voudrais exprimer qu'après avoir vécu la première année de mon mandat, je considère que l'année a été à la fois une expérience mémorable et un apprentissage extraordinaire. En me tournant vers la prochaine année, je pense qu'elle sera très importante pour l'Association, vu les dossiers d'envergure que nous pilotons.

En ce 25^e anniversaire, l'Association est témoin de grandes avancées dans le dossier de la publication simultanée des décisions des tribunaux. Ce dossier, mené par l'Association depuis plus de 10 ans, connaît des développements importants par la mise en œuvre récente du processus de traduction simultanée. L'Association maintient sa vigilance quant au déroulement du processus en pratique mais nous avons de bonnes raisons d'être optimistes.

Notre 25^e anniversaire coïncide avec la révision de la *Loi sur les langues officielles* du Nouveau-Brunswick. L'Association a eu la chance de participer à plusieurs événements entourant cette révision, ce qui nous a permis de jouer notre rôle au niveau de la promotion de l'accès à la justice en français.

Je suis confiante qu'avec l'appui soutenu de ses membres, l'Association connaîtra autant de succès dans la réalisation de ses objectifs et de ses projets dans les années à venir.

La présidente,

Julie Emond-McCarthy